Hauts-de-France, Aisne
Villers-Cotterêts
Église paroissiale Saint-Nicolas, rue de l' Hôtel-de-ville

Plaque funéraire de Huberte Morel (n° 1)

Références du dossier

Numéro de dossier : IM02000743
Date de l'enquête initiale : 1992
Date(s) de rédaction : 2002
Cadre de l'étude : inventaire topographique canton de Villers-Cotterêts, mobilier et objets religieux , patrimoine funéraire
Degré d'étude : étudié
Référence du dossier Monument Historique : PA00125659

Désignation

Dénomination : plaque funéraire
Appellations : de Huberte Morel

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en ville
Emplacement dans l'édifice : première travée ouest de la nef, sous la tribune

Historique

D'après l'inscription gravée sur sa surface, cette plaque funéraire est celle de Huberte Morel, religieuse décédée le 27 mars 1671 après avoir vécu vingt années dans le même monastère. La plaque a été réalisée et posée par les soins de la tante de la défunte - ancienne religieuse du même établissement -, sans doute peu après le décès de sa nièce. L'inscription, peu précise sur le monastère, mentionne en revanche plusieurs fondations obituaires, dont l'une concerne l'église d'Haramont et une autre celle de Villers-Cotterêts. Il faut probablement voir dans ces deux communes les lieux de naissance et de décès de la fondatrice. La plaque peut donc provenir de l'abbaye de Longpré à Haramont, mais plus vraisemblablement de l'abbaye de Bénédictines Saint-Remi, implantée à Villers-Cotterêts, et dont provient également une dalle funéraire de l'église. La pierre a dû être acquise à la limite des 18e et 19e siècles, lors de la vente puis de la destruction des bâtiments abbatiaux après la Révolution, et a été partiellement mutilée pour être intégrée dans le revêtement de sol de l'église paroissiale.

Période(s) principale(s) : 3e quart 17e siècle
Lieu de provenance : Hauts-de-France, Aisne, Villers-Cotterêts, abbaye de Bénédictines Saint-Remi (?)

Description

La plaque est réalisée dans une seule lame de calcaire blanc. À l'origine, la pierre, qui était fixée dans ou contre un mur, adoptait une forme rectangulaire verticale, cintrée à oreilles au moins dans sa partie supérieure. La pierre a été découpée en haut et en bas pour être insérée dans le dallage de l'église, ce qui lui donne aujourd'hui une forme approximativement carrée, un peu plus large que haute. Un décor à relief gravé suit la périphérie de la pierre, et occupe la partie inférieure de l'objet, sous l'épitaphe. La gravure (épitaphe et décor) était jadis remplie par un matériau sombre.

Eléments descriptifs

Catégorie(s) technique(s) : taille de pierre
Eléments structurels, forme, fonctionnement : élévation, rectangulaire vertical, cintré ; encastré ; au sol

Matériaux : calcaire (blanc, monolithe) : taillé, poli, gravé, décor à relief gravé, décor dans la masse, impastation

Mesures :

h = 62 ; la = 67 (la hauteur est celle de la partie conservée).

Représentations :

Une tresse mêlée de fleurettes, interrompue aux angles par des feuilles d'acanthe, court autour de la dalle. Des symboles funéraires sont gravés sous l'épitaphe : un crâne sur des os entrecroisés et larmes. Les lettres IHS et MA semblent avoir précédé l'épitaphe.

Inscriptions & marques : épitaphe (gravé, sur l'oeuvre, partiellement illisible, connu par document, lecture incertaine)

Précisions et transcriptions :

Texte de l'épitaphe, complété grâce à un relevé du baron de Guilhermy en octobre 1862 : IHS AM / CY DEVANT GIST EN PAIX / TRES VERTVEVSE FILLE / HVBERTE MOREL QVI APRES AVOIR / DEMEVRE 20 ANS EN CE MONASTERE A / DONNE PAR TESTAMENT RECEV PAR M / LOVIS WARNIER NOTAIRE ROYAL A / VILLER COTTREST LE 25ME IOVR DE MARS / 1671 LA SOMME DE CINQ CENS LIVRES POVR / OBLIGER CETTE MAISON A LA FONDATION / D VN SERVICE A NOTTE LE IOVR DE SON / DECEZ ET D VNE MESSE BASSE CHAQVE / MERCREDY DES QVATRE TEMPS DE L'ANNEE / A PERPETVITE ET AVSSY A DONNE A L'EGLISE / DE VILLER COTTREST ET A CELLE D'HARAMON / CHACVNE SOIXANTE LIVRES POVR LES OBLIGER / AVSSY A FAIRE CHANTER VNE GRANDE MESSE / ET GRANDE VIGILLE TOVS LES ANS LE IOVR / DE SON DECEZ A PERPETVITE ET PASSA / DE CETTE VIE A L'ETERNELLE LE 27 DVDIT / MOIS ET AN SVIVANT SOEVR MARGVERITE / BO[.]DIN SA TANTE ANCIENNE RELIGIEVSE / DE CE MONASTERE A FAIT POSER CET EPITAPHE / *Priez Dieu pour leurs Ames*.

État de conservation

oeuvre menacée , oeuvre mutilée , manque

La plaque a été sciée, en haut comme en bas, pour pouvoir être insérée dans le pavement de la nef. L'épitaphe est très usée par les pas des fidèles.

Statut, intérêt et protection

Protections : inscrit au titre immeuble, 1993/07/13

Cette ancienne plaque funéraire et obituaire, encastrée dans le dallage de l'église, profite de la protection Monument historique qui a été accordée à l'édifice en 1993.

Statut de la propriété : propriété de la commune

Références documentaires

Documents d'archive

- BnF (Cabinet des Manuscrits) : naf 6111 (collection Guilhermy, 18). **Description des localités de la France.** Villers-Cotterêts, folio 537 v°.

Illustrations

Vue de la partie conservée
de la plaque funéraire.
Phot. Thierry Lefébure
IVR22_20020200360X

Dossiers liés

Oeuvre(s) contenue(s) :
Oeuvre(s) en rapport :
Le mobilier de l'église paroissiale Saint-Nicolas de Villers-Cotterêts (IM02000738) Hauts-de-France, Aisne, Villers-Cotterêts, Église paroissiale Saint-Nicolas, rue de l' Hôtel-de-Ville

Auteur(s) du dossier : Christiane Riboulleau
Copyright(s) : (c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) AGIR-Pic ; (c) Département de l'Aisne

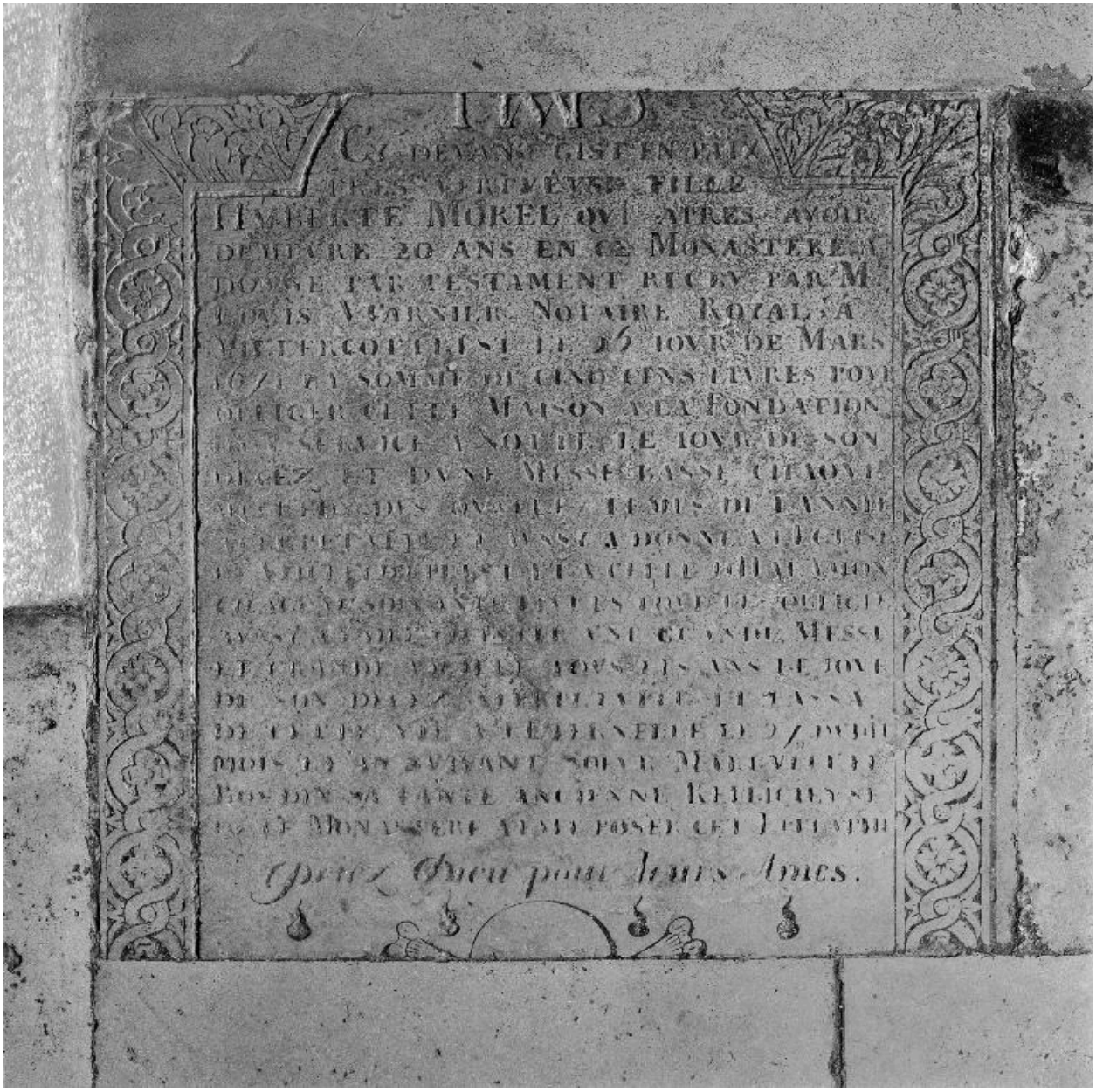

Vue de la partie conservée de la plaque funéraire.

IVR22_20020200360X
Auteur de l'illustration : Thierry Lefébure
(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation